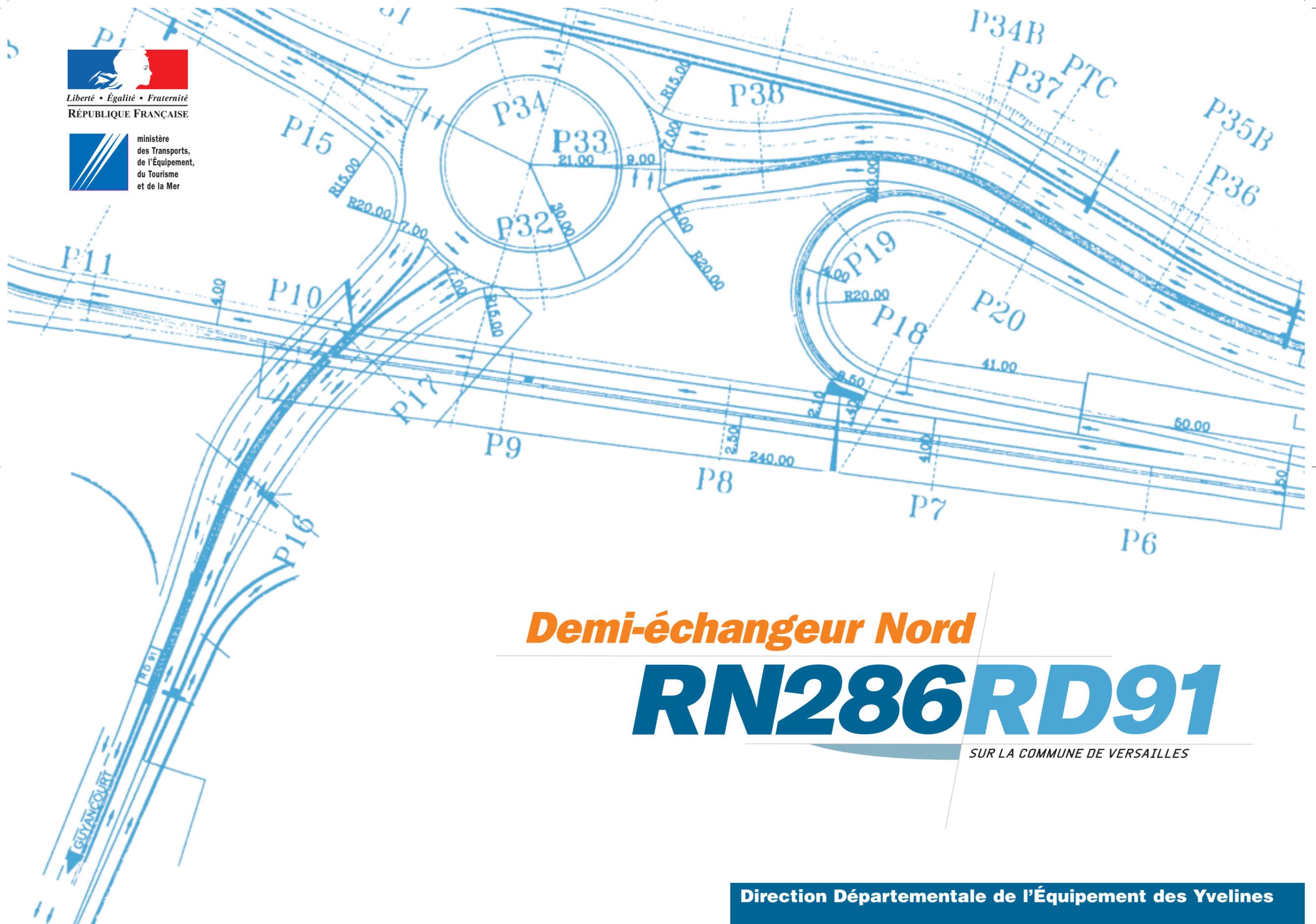




ministère
des Transports,
de l'Équipement,
du Tourisme
et de la Mer



Demi-échangeur Nord

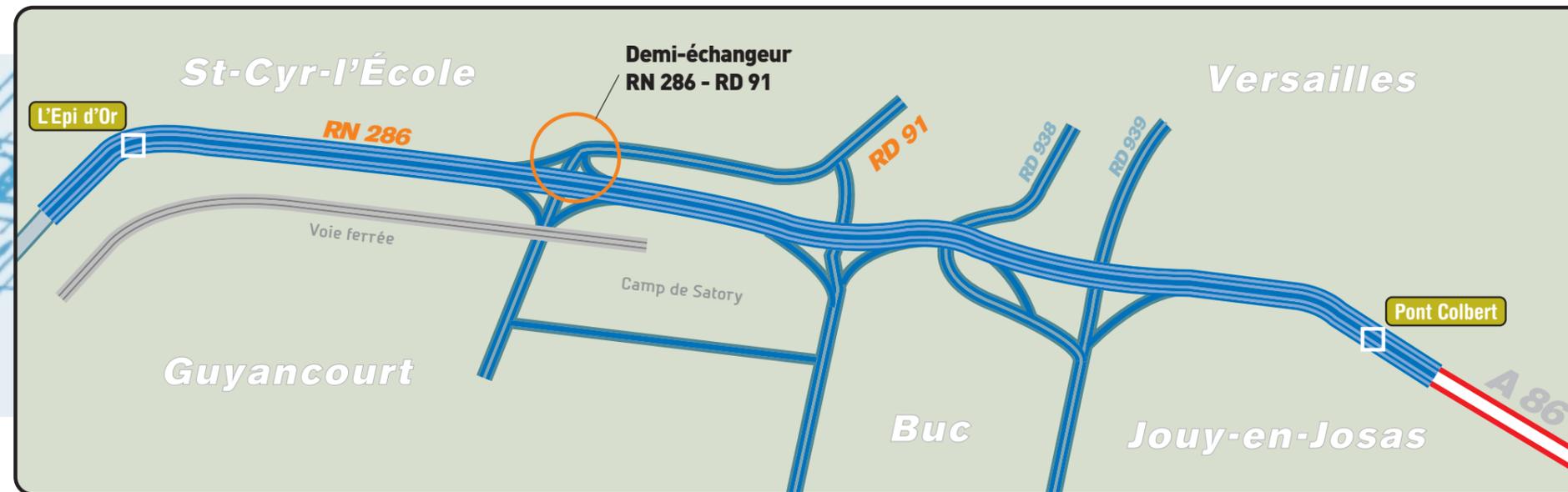
RN286 RD91

SUR LA COMMUNE DE VERSAILLES

Direction Départementale de l'Équipement des Yvelines

Un échangeur saturé sur un carrefour stratégique

Situé sur la commune de Versailles, le demi-échangeur RN 286 - RD 91 est régulièrement saturé, or cet échangeur est stratégique, tant pour la qualité de la desserte du plateau de Satory que de l'entrée/sortie de Versailles-centre. Des travaux sont à prévoir. La concertation débute.



L'échangeur RN 286 - RD 91, constitue l'un des principaux accès à Versailles et permet de desservir la ville historique et le quartier de Satory, en assurant les mouvements entre :

- la RN 286 qui prolonge vers l'ouest l'autoroute A 86 depuis le pont Colbert jusqu'à l'échangeur A 12 - RN 12 et relie de ce fait les deux pôles de Créteil et de Saint-Quentin-en-Yvelines, en assurant une liaison dérivée Rouen-Lyon entre les autoroutes A 13 et A 6 ;
- la RD 91 qui relie Versailles à Guyancourt, puis à Dampierre en desservant la partie orientale de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et la vallée de Chevreuse.

Ces routes supportent un fort trafic :

- plus de 100 000 véhicules/jour pour la RN 286 ;
 - plus de 20 000 véhicules/jour pour la RD 91.
- (les travaux de la mise à 2x3 voies de la RN 286 se terminent cet automne).

La ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a connu une forte augmentation de sa population et des emplois, avec notamment la création du technocentre Renault à Guyancourt.

Une situation provisoire... en attendant

Actuellement, le demi-échangeur comporte deux bretelles diagonales. Le demi-échangeur sud comporte une boucle provenant de la RN 286 et une diagonale donnant accès à la RN 286. La saturation aux heures de pointe provoque une retenue de véhicules sur la RN 286, dans le sens est-ouest. La mise en place d'un carrefour à feux, provisoire, en sortie de la RN 286 sur la RD 91, a permis de réduire sensiblement ce dysfonctionnement.

DES ÉTUDES DE PRÉCISION

Une étude préliminaire sur l'opération a été conduite pour le compte de la DDE par le groupement de bureau d'études SODEREF-ERES Transports.

Cette étude comporte 3 points :

- un diagnostic du réseau actuel (contexte socio-économique, trafic, sécurité et géométrie de l'échangeur, environnement) ;
 - la prospective (la politique locale des transports, les prévisions de trafic, les objectifs d'aménagement de l'échangeur) ;
 - propositions et scénarios d'aménagement.
- Compte tenu de la très grande sensibilité du site, les études techniques de l'aménagement ont du être poussées à un niveau de précision proche de celui d'un avant-projet sommaire.

Un aménagement définitif, objet de l'opération, doit succéder à ce dispositif temporaire. Cette opération d'aménagement est inscrite au contrat de plan Etat-Région 2000-2006.

Aujourd'hui, un échangeur Nord incomplet

L'échangeur entre la RN 286 et la RD 91 constitue l'un des points d'entrée principaux de l'agglomération versaillaise. L'aménagement temporaire ne fait pas disparaître toutes les difficultés.



UN SITE TRÈS SENSIBLE

L'environnement du demi-échangeur Nord se caractérise par la présence d'une frange boisée, partie intégrante de la forêt domaniale de Versailles et par la proximité du Château et du cœur historique de la ville. Le résultat des premières consultations menées auprès des administrations concernées (DIREN, DDAF, ONF, SDAP*) et des collectivités (mairie de Versailles, Conseil général des Yvelines) ont conduit la DDE à proposer une solution d'aménagement comportant un carrefour giratoire auquel sont adjointes deux bretelles assurant directement les liaisons entre Versailles et la RN 286.

* DIREN : Direction de l'industrie, de la recherche, de l'environnement
DDAF : Direction départementale de l'agriculture et de la forêt
ONF : Office national des forêts
SDAP : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

L'échangeur actuel comporte 4 bretelles :

- Les deux bretelles RN 286/RD 91 au Sud ont été réaménagées dans le cadre des travaux de mise à 2x3 voies de la RN 286 et n'appellent pas d'observations particulières, depuis leur mise en service.
- Les deux bretelles RN 286/RD 91 au Nord n'ont pas été réaménagées dans le cadre de ces travaux. Le demi-échangeur Nord est composé de deux carrefours à feux sur la RD 91.
 - Un carrefour en « T » permet l'échange entre la bretelle de sortie RN 286 et la RD 91 vers Guyancourt et Versailles (voie d'insertion).
 - Un tourne à gauche permet l'échange entre la RD 91 venant de Guyancourt et la RN 286 en direction de Dreux par le biais de la bretelle

Versailles-Dreux. Ce tourne à gauche prend naissance à la sortie de l'ouvrage d'art.

- Une raquette de rayon 6,5 m permet le demi-tour des véhicules venant de Guyancourt.

Aux heures de pointe, on constate une retenue de véhicules sur la RN 286, dans le sens Est-Ouest. La mise en place d'un carrefour à feux provisoires, en sortie de la RN 286 sur la RD 91, a permis de réduire sensiblement ce dysfonctionnement.

Sans aménagement du demi-échangeur, cette situation ne pourra que s'aggraver compte-tenu des perspectives de développement du quartier de Satory et de l'augmentation prévisible du trafic sur la RN 286.

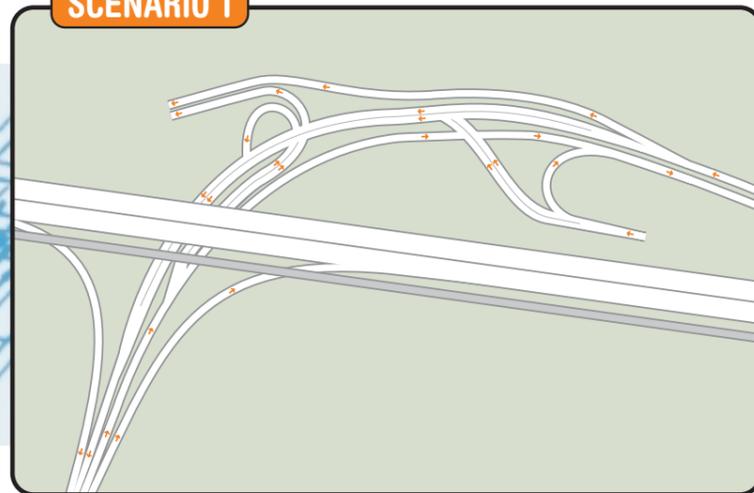
*Objet des présentes études,
un aménagement définitif
doit permettre un échange
complet entre les deux axes
avec une amélioration
des conditions de sécurité,
par exemple, la réduction
des remontées de file
sur la RN 286.*

Les solutions étudiées

Les différents scénarios envisagés doivent permettre l'écoulement des trafics en toute sécurité, notamment aux heures de pointe du matin et du soir.

De nombreuses possibilités d'aménagement ont été étudiées dont certaines prenant en compte une dénivellation des échanges mais qui n'ont pas été retenues en raison d'impacts sur les emprises forestières.

SCÉNARIO 1



■ L'état actuel amélioré

**> L'emprise du projet est minimale.
L'aménagement ne résoud que partiellement les problèmes.**

Les améliorations possibles de l'échangeur actuel ont porté sur la modification de la durée des cycles et le passage à deux voies de certaines branches.

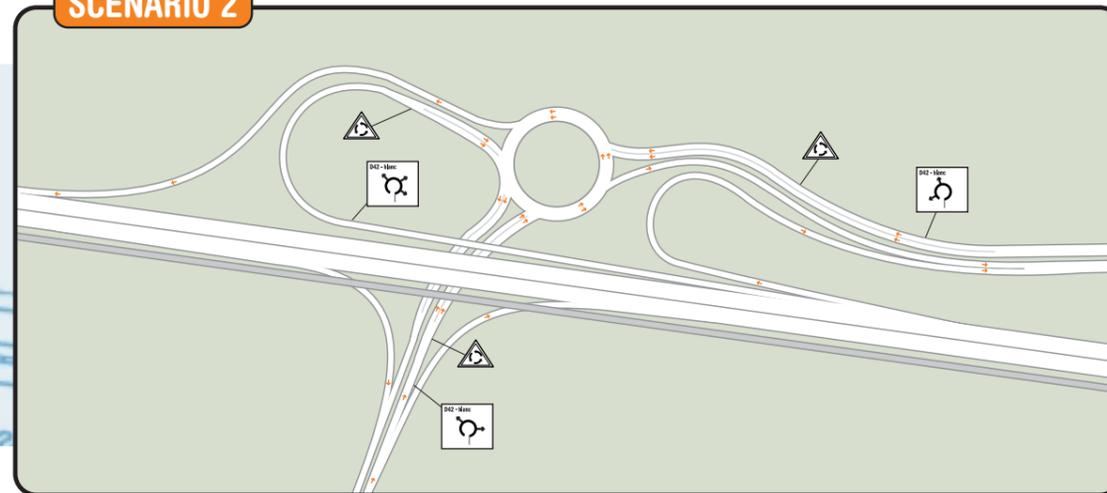
Les voies élargies en vue de réaliser deux voies de stockage de 3,50 m de largeur sont :

- la bretelle de sortie RN 286 vers Guyancourt sur 30 m ;
- la RD 91 de Versailles vers Guyancourt sur l'ensemble des carrefours, sur 200 m environ ;
- la RD 91 de Guyancourt vers Dreux (voie de tourne à gauche) sur 70 m environ.

L'élargissement de ces 2 voies nécessite la suppression des perrés de l'ouvrage d'art de la RN 286.

Cet aménagement ne permet pas d'écouler le trafic prévisible dans des conditions de fluidités satisfaisantes à moyen terme.

SCÉNARIO 2



■ L'aménagement d'un giratoire optimisé pour limiter les emprises sur la forêt

**> Pour absorber le trafic, un giratoire est aménagé : c'est la solution technique.
Il comprend une certaine emprise sur la forêt.**

Cette variante comprend un giratoire à 3 branches sur la RD 91, 2 branches concernant la RD 91 vers Versailles d'une part et Guyancourt d'autre part. La 3^e branche permet l'échange RD 91-RN 286 Nord par une collectrice. De plus, cette dernière permet l'échange Créteil vers Versailles sans passer par le giratoire, avec des caractéristiques améliorées par rapport à la sortie actuelle.

La solution proposée a été optimisée pour répondre au mieux aux conditions suivantes :

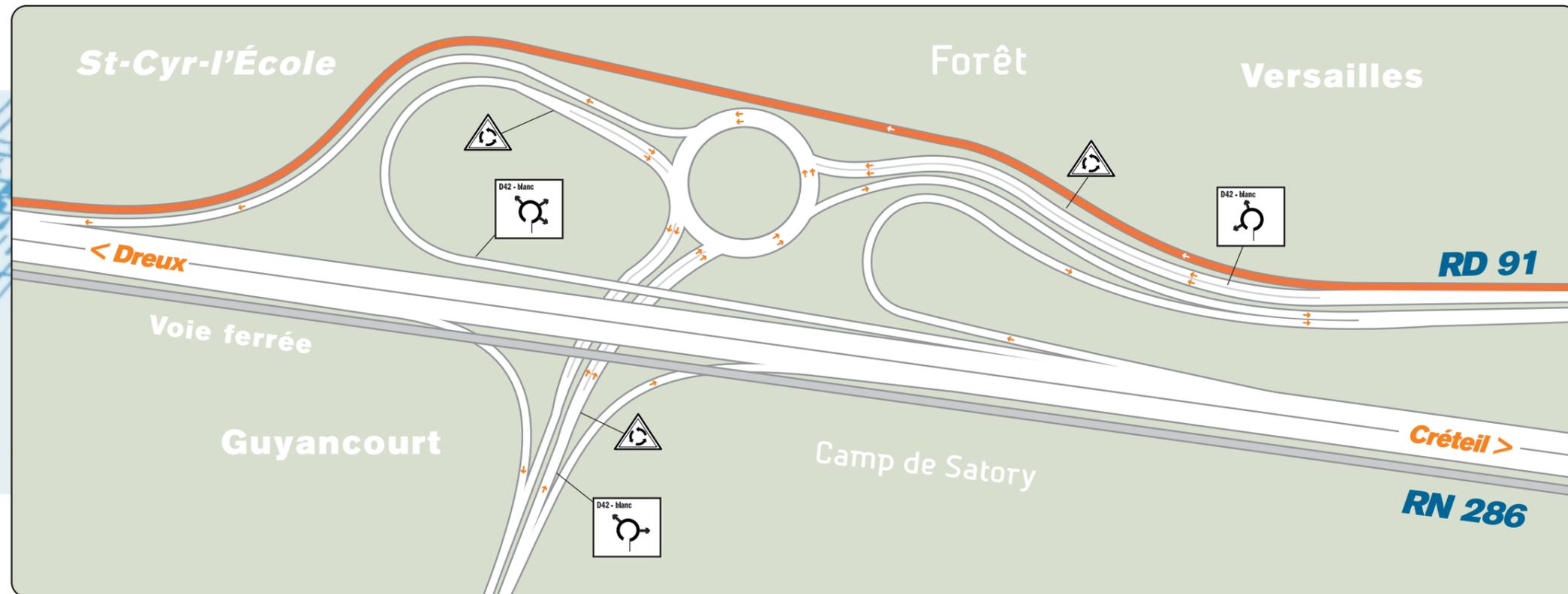
- réglementation géométrique (position de l'anneau, rayon des boucles de sortie, collectrice) ;
- visibilité sur le giratoire (position de l'anneau, longueur des boucles de sortie) ;
- signalisation directionnelle et de police (position de l'anneau, longueur de la collectrice, aménagement de la RD 91 vers Guyancourt) ;
- trafic (nombre de boucles de sortie, dimension de l'anneau, nombre de voies en entrées et en sorties) ;
- impact sur la forêt (position de l'anneau, dimension et forme des boucles pour l'aménagement proposé) ;
- conservation de l'ouvrage d'art sur la RN 286.

Toutefois, cet aménagement ne résout pas tous les problèmes de saturation à long terme en particulier pour le flux Versailles-Dreux

Demi-échangeur Nord

RN286RD91

SUR LA COMMUNE DE VERSAILLES

Demi-échangeur RN 286 - RD 91

Un demi-échangeur complet : sécurité assurée et environnement préservé

A la solution précédente (N°2), il est étudié cette fois l'ajout d'un by-pass hors anneau du giratoire pour le flux Versailles-Dreux.

Des gains appréciables

Le carrefour permet une bonne lisibilité des différents itinéraires.
La sécurité des usagers est assurée en carrefour grâce au giratoire de rayon 30 m.
Sur les collectrices, un système de glissières de sécurité permet d'éviter les chutes des véhicules en contrebas.

La fluidité est nettement améliorée par l'ajout du by-pass Versailles-Dreux : il permet d'augmenter la réserve de capacité de la branche Versailles du giratoire et de retarder les saturations prévues en 2015 en insertion sur la RN 286 et du flux Versailles-Dreux.

L'organisation du demi-échangeur s'étire le long de la RN 286. La collectrice et la voie de décélération de la RN 286 constituent les point hauts de l'aménagement. La densification du boisement existant et le boisement éventuel des zones délaissées favorisent l'insertion dans le site boisé de l'aménagement.

L'emprise sur la forêt est de 2,5 hectares.

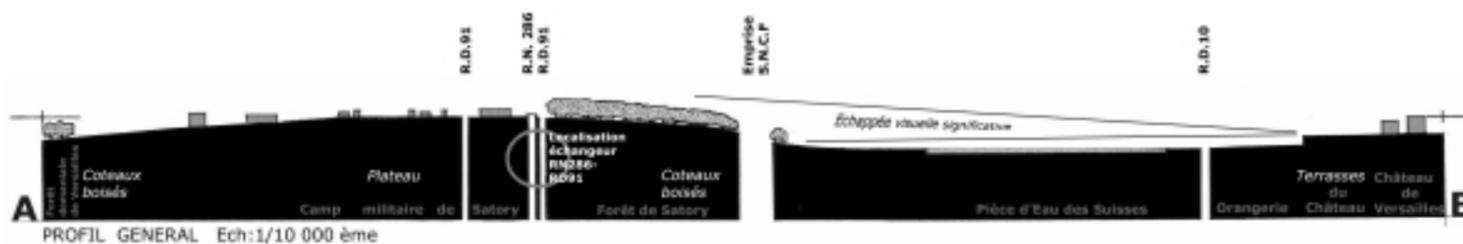
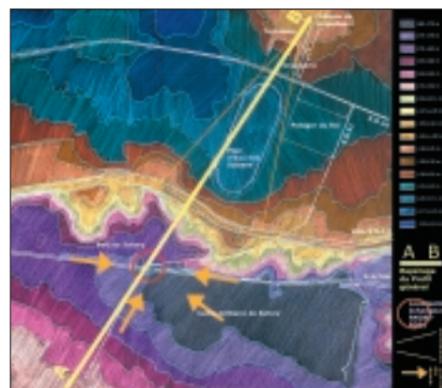
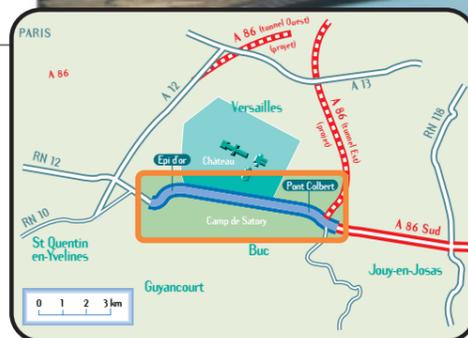
Sachant que la population et le bâti ne se trouvent pas à proximité immédiate du site, on peut estimer que l'impact sonore ne sera pas conséquent, l'amélioration de la fluidité compensant l'augmentation du trafic au droit de l'échangeur.



Demi-échangeur Nord
RN286RD91
SUR LA COMMUNE DE VERSAILLES

Dans un environnement à protéger

Le demi-échangeur Nord se situe dans un site qui impose des contraintes environnementales. Une attention toute particulière est apportée à son insertion paysagère.



■ Une insertion de qualité

Le demi-échangeur se situe sur les hauts de la ville de Versailles, au Sud du Château et de la ligne de chemin de fer (RER C) et au Nord du camp militaire de Satory. Cette position, dans un espace boisé remarquable, impose des contraintes environnementales. Une attention particulière sera apportée aux éventuelles co-visibilités du futur aménagement vis-à-vis du Château et de la ville de Versailles, lieu hautement touristique. Dans ce cadre, l'espace disponible est une contrainte forte.

Localement, le bois de Satory, contiguë au demi-échangeur Nord RN 286-RD 91, constitue un écran visuel protecteur vis-à-vis du château de Versailles en contre-bas. L'aménagement du demi-échangeur Nord minimisera les emprises nécessaires sur la forêt.

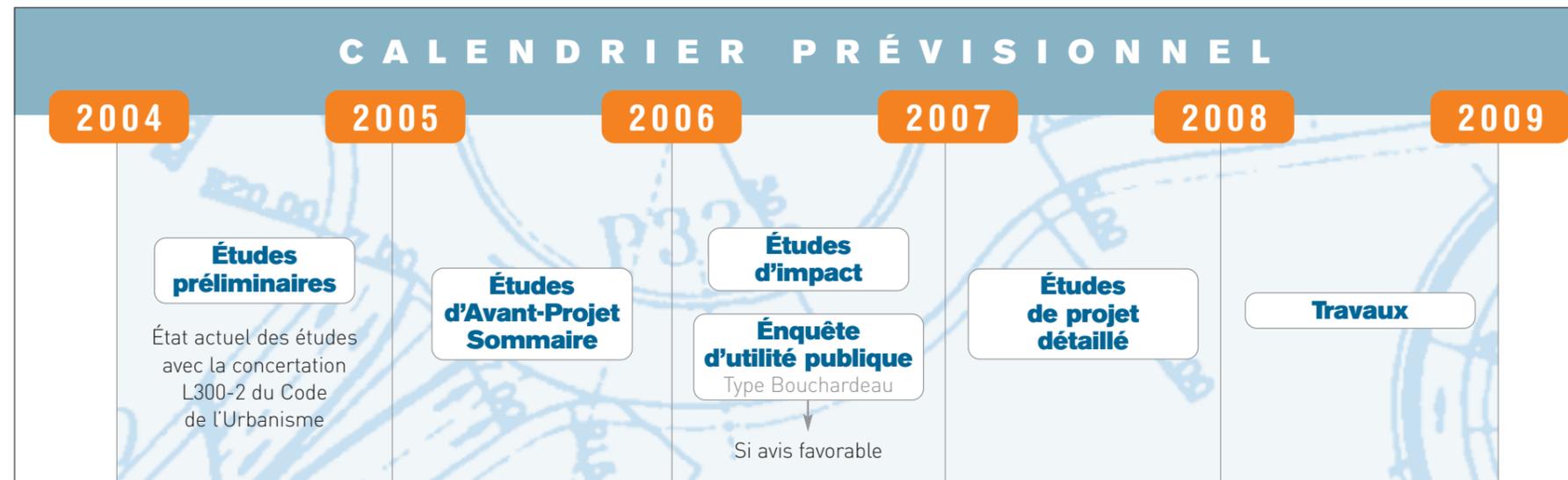
Les travaux s'accompagneront de mesures favorisant son insertion dans le site boisé du projet : réalisation d'un merlon périphérique, reconstitution des lisières boisées, plantation des délaissées, aménagements paysagers des talus. Ces mesures seront définies en détail en concertation avec les services de la DIREN, de la DDAF, du SDAP et de l'ONF, dans le cadre d'études qui seront confiées à un architecte paysagiste.

Le relief et l'hydrographie de la zone d'étude ne présentent aucune contrainte générale. La géologie et l'hydrogéologie de l'échangeur sont favorables aux travaux du projet. Il n'existe pas de nappe pouvant exercer une influence sur le projet. Au droit de l'échangeur, malgré l'augmentation du trafic, la qualité de l'air restera inchangée grâce à la fluidification du trafic et aux progrès techniques réalisés pour limiter les émissions polluantes des véhicules.



Les dates et les chiffres de l'opération

Après les études préliminaires, le temps de la concertation commence.



MAÎTRISE D'OUVRAGE



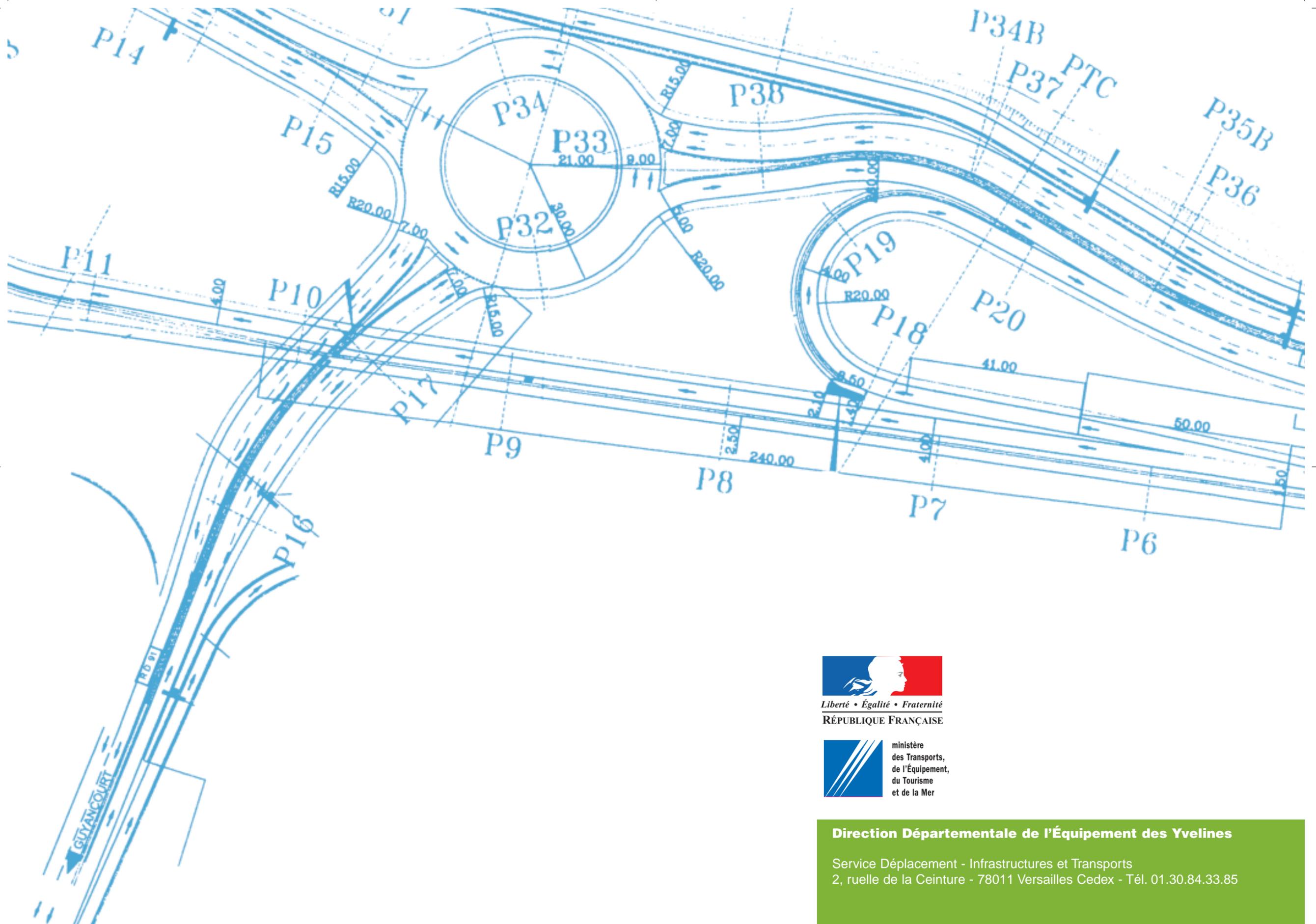
DDE des Yvelines

MONTANT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION : 7,2 M€

FINANCEMENT

Par l'État et la Région Ile-de-France,
avec une participation du Conseil Général des Yvelines

Inscrit au 15° contrat de plan Etat-Région



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ministère
des Transports,
de l'Équipement,
du Tourisme
et de la Mer

Direction Départementale de l'Équipement des Yvelines
Service Déplacement - Infrastructures et Transports
2, ruelle de la Ceinture - 78011 Versailles Cedex - Tél. 01.30.84.33.85